



www.ffvoile.org

Partenaire officiel

Commission Centrale d'Arbitrage

AVIS DE COURSE

BENETEAU CUP 2008 Société Nautique de Bandol

DU 30 Mai au 1 Juin 2008

1 REGLES

- 1.1 La régata sera régie par :
- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2 Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile s'applique

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux du chantier BENETEAU.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à la Société Nautique de Bandol au plus tard le 30 avril 2008.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - l'autorisation de port de publicité
- 3.4 Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

4 DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Moins de 35 pds ; 100€

35 pieds et plus ; 150€

5 PROGRAMME

Vendredi 30 Mai 2008

De 9h. à 12h. Confirmation des inscriptions .

A partir de 12h. Buffet offert par la société **QUO VADIS** sur la plage ou au Club-house de la **SNBandol**

13h30 ; Briefing des skippers à la SNBandol

14h30. signal d'avertissement de la 1ere course

19h. Apéritif de bienvenue à la SNBandol offert par la ville de Bandol

Samedi 31 Mai 2008

9h30 ; Briefing des skippers à la SNBandol

10h30. signal d'avertissement de la 1ere course

A partir de 19h. Repas Antillais, Animations à la SNBandol

Dimanche 1 Juin 2008

9h30 ; Briefing des skippers à la SNBandol

10h30. signal d'avertissement de la 1ere course

A partir de 17h. Lecture du palmarés, remise des Trophées et pot de cloture

* Les déjeuners du 31/05 et du 01/06 ne sont pas fournis par l'organisation

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type côtiers et/ou bananes .

8 CLASSEMENT

8.1 Le Système de Points a minima de l'annexe A s'appliquera.

8.2 à partir de 3 courses validées le plus mauvais score sera retiré.

9 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.